

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	PLACE_ST_CLOUD	Numéro	00035416U51-25
Adresse du site	2, place de la porte Saint Cloud	Hauteur	R+ 8 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/04/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/04/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/05/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 2 Place de la porte de Saint Cloud à Paris 16 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 35°, 140° et 260°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès à la terrasse entre 6m et 9m Balcons entre 3m et 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 35° < 4V/m ; 140° < 4V/m ; 260° < 2V/m 5G : 35° < 2V/m ; 140° < 2V/m ; 260° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimuts 35°/260° : 29,42m en faisceau fixe et 30,05m en faisceau orientable Azimut 140° : 30,25m en faisceau fixe et 30,73m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes à nu sur la toiture de l'immeuble, juxtaposées deux à deux
Zone technique	La zone technique se trouve en terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

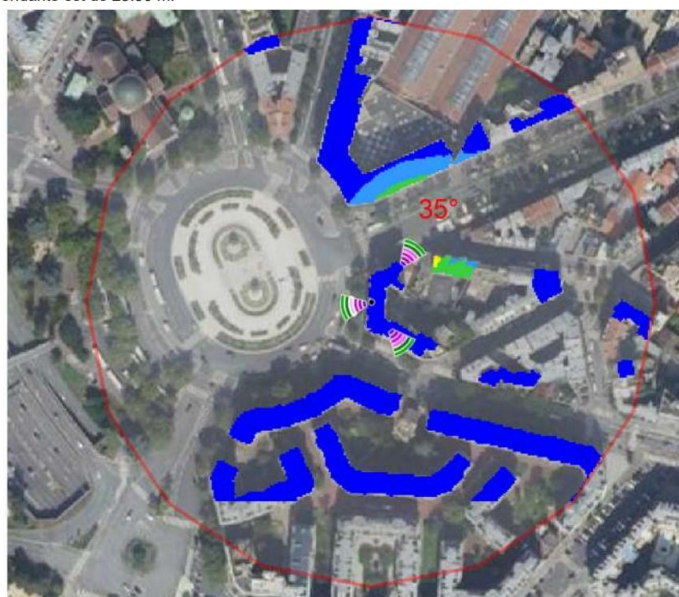
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 35°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 35°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 35, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 35°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 35°



Azimut 140°



Azimut 260°

